

Déclaration CFDT-VNF au CTU Plénier du 22 janvier 2019

Mesdames et Messieurs de la Direction, Cher(e)s collègues,

La CFDT-VNF, suite aux élections professionnelles du 6 décembre 2018, sort renforcée par la légitimité donnée par les personnels de l'EPA dont le taux de participation dépasse de loin, celui d'autres élections politiques et nationales. En effet, sur les deux collèges publics et privés, la CFDT-VNF obtient désormais 41 % de représentativité au CTU Plénier avec 5 élus titulaires et 5 élus suppléants. Aussi, fort de ce constat, la CFDT-VNF en qualité de première organisation syndicale représentative de l'EPA, entend rester mobilisée pleinement pour la défense des personnels et pour demeurer force de propositions.

A ce titre, Monsieur le Directeur général, la CFDT-VNF est consciente de la nécessité de repenser nos métiers. Mais nous rappelons que cela doit se faire dans l'intérêt de tous. En effet, consulter clairement les personnels, laisser le temps et la possibilité aux OS d'exercer leur rôle de représentation du personnel, c'est pour l'établissement, l'assurance d'avancer collectivement et positivement.

Vous le savez, les personnels sont la principale force de proposition de par leur connaissance de leur métier et de ses contraintes. Ils méritent donc d'être écoutés et entendus lorsqu'il s'agit de modifier une organisation qui les impactera en premier lieu.

Le dialogue social dont vous êtes le garant, auquel nous restons attachés et qui devrait faciliter la bonne gestion de l'établissement se dégrade et il devient même compliqué dans certaines directions territoriales. Les comités techniques uniques de proximité sont devenus de simples chambres d'enregistrement de projets sans concertation préalable avec les OS et sans que le personnel ait été réellement associés à la construction de ceux-ci.

Réorganiser à marche forcée n'a jamais fait ses preuves. La CFDT-VNF s'opposera toujours clairement à ce mode de fonctionnement et notre positionnement demeurera le même sur ce point crucial pour notre avenir collectif.

Depuis la mise en place de l'EPA et avec une accélération croissante, les réorganisations s'enchaînent sans aucune visibilité globale et sans réel projet outre celui dicté par la réduction dogmatique des effectifs imposée à VNF.

Force est de constater que ce calendrier, imposé par les tutelles depuis 5 ans, est intenable et rend impossible les adaptations nécessaires à l'établissement. En effet, les réorganisations se succèdent à un tel rythme que l'on enchaîne la suivante avant même d'en avoir fini avec la précédente...

A ce jour d'ailleurs, nous attendons toujours de la visibilité sur le COP avec une grande inquiétude notamment suite à la dernière baisse du budget de l'établissement suite au dernier CA, qu'en est-il ?

Les personnels restent attachés à la voie d'eau et aux missions de l'établissement mais ces réorganisations perpétuelles sont pour eux une source de souffrance et de mal être. Il est inadmissible qu'en ce qui concerne leur avenir professionnel au sein de l'établissement, ils soient soumis à un manque d'informations et confrontés aux bruits de couloir générateurs de souffrances au travail.

Nous avons en mémoire certaines d'entre elles : GBCP, transfert de l'UTI Yonne... sur lesquels nous ne reviendrons pas. Mais nous avons également en tête là où les réorganisations sont prévues pour la filière domaine ou pour la création d'une direction de l'ingénierie au Siège avec un impact sur l'ensemble des DT.

A ce stade, hormis les bruits de couloirs, nous n'avons aucune information.

Nous l'avons dit, la CFDT-VNF, au sortir de ces élections, reste pleinement engagée dans son rôle de représentant du personnel et vous demande de vous engager sur une méthodologie relative au dialogue social qui soit partagée dans l'unique but de faire avancer les choses dans le bon sens et dans le respect des personnels et de leurs représentants. Acter une méthodologie, ne présume aucunement de l'avis qui sera rendu par les représentants du personnel dans chacune des instances mais bel et bien de réunir les meilleures conditions pour la tenue de ces instances.

Aussi, dans le cadre de ce premier CTU Plénier suite aux élections professionnelles, la CFDT-VNF propose de mettre au vote la motion suivante pour tous les projets de réorganisations ou d'ajustements de réorganisation au sein de l'établissement. L'objectif étant d'acter une méthode pour donner le maximum de visibilité aux salariés. Bien entendu, la CFDT-VNF reste ouverte, le cas échéant, à toute proposition d'amendement des camarades des autres organisations syndicales ou de la direction permettant d'optimiser encore sa proposition. A cet effet, une copie du projet de motion est remise sur table pour vous permettre une parfaite lecture.

Motion portant sur la méthodologie de consultation des instances proposée au vote:

- Réunir les Représentants Syndicaux Territoriaux de la DT ou du Siège concernés afin de les informer en amont des réflexions qui vont être menées au préalable d'une réorganisation ou d'un ajustement de réorganisation. L'objectif est de mettre fin à radio canal. L'exercice peut être mené avec les DS pour les sujets nationaux ;
- Informer tous les personnels du projet en cours, de la méthodologie et du calendrier de mise en œuvre et les associer aux réflexions menées tout en écoutant leurs remarques et leurs attentes ;
- Informer les représentants du CTU de proximité et du CLHSCT du projet en cours et du calendrier de mise en œuvre ;
- Consulter le CTUP et le CLHSCT en transmettant dans les délais les documents suivants :
 - Un organigramme avant/après ;
 - Les fiches de postes impactées avant/après ;
 - Un PV de réunion de concertation avec la direction et les personnels de la direction impactée. Réunion dans laquelle chacun aura bénéficié du même niveau d'information et aura pu exprimer ses interrogations et obtenir des réponses ;
 - Une synthèse de présentation reprenant le contexte, l'existant et les objectifs.

Dans un second temps, nous proposons également que cette motion soit présentée en point de consultation dans l'instance du CHSCT Central mais également au sein de chaque CTU de proximité et CHSCT Local afin d'assurer une équité de traitement de tous les personnels et d'harmoniser la conduite du dialogue social.

Toujours le même procédé, vous avez annoncé la création d'une Direction de l'Ingénierie lors des vœux du siège. Vous n'ignorez sans doute pas, car le contraire serait affligeant, que la création de cette Direction génère une forte inquiétude et de multiples interrogations chez les personnels des services ou Directions de l'ingénierie des Directions Territoriales. Pour résumer, les principaux sujets de préoccupation sont l'objectif de cette création, le devenir des Directions ou services de l'ingénierie en DT, l'impact sur les personnels concernés... Que pouvez-vous nous dire sur la finalité recherchée ?

Enfin, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs de la direction, nous ne pouvons conclure cette déclaration sans vous interroger à nouveau sur les dispositions qui seront mises en place pour reconnaître et accompagner vos personnels financièrement suite à presque 10 ans de gel du point d'indice pour les personnels de droit public et une succession de NAO au rabais pour les salariés de droit privé ?

Vous le savez, nous vous avons interpellé, ainsi que l'ensemble des administrateurs et des tutelles, au CA du 19 décembre 2018. Nous avons écrit aux ministres pour alerter sur les derniers arbitrages budgétaires en défaveur de VNF et sur les attentes légitimes des personnels de l'EPA. Ces derniers ne doivent pas être les « laissés pour compte » de mesures dont, encore une fois, ils seront exclus. Monsieur le directeur général, la majorité de vos personnels ne sont pas comptabilisés dans la tranche des 20 % des français les plus riches du pays ! Pour beaucoup, et du fait d'une politique d'austérité reconductible d'année en année, ils sont en galère comme la majorité silencieuse qui se fait de plus en plus entendre dans le pays.

En qualité de directeur général, il vous appartient de vous battre et de vous mobiliser pour obtenir la latitude et les moyens qui vous permettront de reconnaître leurs efforts et investissements au quotidien et, par-delà, vous assurer qu'ils ne seront pas les grands perdants du système.

La CFDT-VNF ne manquera pas également de porter et de défendre ces attentes dans le cadre de nos prérogatives et de la légitimité obtenue.

Nous souhaitons dès maintenant avoir l'assurance que la direction œuvrera dans le même sens et défendra de réels moyens pour accompagner et reconnaître le personnel de l'EPA.